

# Bien définir les critères pour le choix du lieu d'installation



Le choix du lieu d'installation impacte non seulement la qualité de vie du médecin, mais également la satisfaction des patients et le succès de la pratique.

Le médecin doit prendre en compte une multitude de critères, personnels et professionnels, qui peuvent grandement influencer la viabilité économique du projet. Une analyse approfondie et une évaluation de ces critères garantiront une installation réussie et durable.

## 1 Déterminants du lieu d'installation

### Caractéristiques du territoire

L'offre de services publics, la qualité des infrastructures, la connectivité numérique, ainsi qu'un environnement sécurisé et dynamique constituent des facteurs déterminants dans le choix du lieu d'installation. Les territoires à forte attractivité démographique et en termes d'équipements offrent souvent des conditions favorables à l'installation.

### Critères personnels et professionnels

Le cadre de vie, la proximité familiale, la présence d'un tissu social, ainsi que la présence de professionnels et de structures médicales sont essentielles pour choisir un lieu d'installation.

### Aides financières

#### Territoires définis par l'ARS :

**ZIP** - Zone d'Intervention Prioritaire : zones les plus fragiles.  
**ZAC** - Zone d'Action Complémentaire : zones encore fragiles, mais dans une moindre mesure.  
**ZAR** - Zone d'Appui Régional : toutes les autres.

#### Territoires définis par l'Etat :

**QPV** - Quartiers Prioritaires de la Ville.

### Exonérations fiscales

#### Territoires définis par l'état :

**ZFRR** - Zones France Ruralités Revitalisation.  
**ZFRR Plus** : pour les communes les plus vulnérables.

#### Territoires définis par l'Etat et l'Union Européenne :

**AFR** - Aides à Finalité Régionale (jusqu'au 31 décembre 2027).

Outils pour connaître les territoires concernés :

[Lien zonage médecins ARS \(ZIP, ZAC, ZAR\)](#)

[Lien cartographie des quartiers prioritaires \(QPV\)](#)

Outils pour connaître les territoires concernés :

[Lien classement des communes FRR ou FRR+](#)

[Lien carte des communes éligibles zones AFR](#)

## 3 Évaluer la viabilité d'un projet

La dernière étape du choix du lieu d'installation consiste à évaluer la faisabilité du projet. L'analyse des critères suivants permet au médecin de prendre en compte l'ensemble des éléments dans sa décision :

- **L'évaluation du marché** du territoire où le médecin envisage de s'installer (démographie, concurrence, besoins de santé) ;
- La réalisation d'une évaluation précise des **dépenses** et des **ressources** (business plan) ;
- L'anticipation des **compétences** et des ressources humaines ou de prestations nécessaires.



Notre site internet vous permettra d'accéder à des **OUTILS MÉTHODOLOGIQUES** complémentaires pour vous aider dans votre gestion au quotidien.

**L'ACCOMPAGNEMENT PAR UN EXPERT**, parfois indispensable, peut-être sollicité auprès de nos services : [Formulaire de demande de contact](#)

Il est important de prendre connaissance des incitations financières existantes car elles peuvent influencer le choix du lieu d'installation. Elles sont de 2 types :

- **Les aides financières** : pour inciter les médecins à s'installer dans les territoires les plus fragiles.
- **Les exonérations fiscales et sociales** : pour favoriser le développement d'activités sur les territoires en difficultés socio-économiques.

A noter : se rapprocher des collectivités territoriales pour être informés des éventuelles aides locales.